

# BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gén.* : M. P. NICOD, 132, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr <sup>es</sup>	10 fr.
		} Etranger . . . .

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2864 MEMBRES

MULIA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

*Ont été admis à la séance du 14 février :*

MM. Girard, Franchon, Turret, M<sup>me</sup> Frehse, MM. Desforges, Aubé, Bourdy, Renaud, Defer, M<sup>me</sup> Lechtoya-Trnka, M. Varitchak, M<sup>lle</sup> Eftimiu, MM. Kin, Szymanek, Gavandan, Gorju, Erdtman, Library N. Y. State College Ithaca, MM. Touton, Chârel, Chapeaux, Guicherd, Giraud.

## ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance générale du Mardi 28 Février 1928, à 17 heures.**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 14 février auxquels sont ajoutés :*

M. Séguin (Joseph), 35, chemin de la Demi-Lune, Lyon (5<sup>e</sup>), parrains MM. Favrin et Apercel. — M. Aubert (Edward), 3, rue du Béguin, Lyon (3<sup>e</sup>), parrains MM. Molière et Nicod. — M. Roger (Valentin), 135, chemin de Baraban, Lyon (3<sup>e</sup>), parrains MM. Vallier et Pouchet.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Barzizza (Dr Carlos), préparateur d'histologie à la Faculté, 25, rue Bogota, Buenos-Aires (Argentine), par MM. Dallas et Riel. — M. Deguilhem (Henri), 131, avenue de Saxe, Lyon (6<sup>e</sup>), par MM. Bourgeois et Niolle. — M. Comte (Gustave), 121, cours Tolstoï, Villeurbanne (Rhône), par MM. Mohanna et Niolle. — M. Large (Joseph), Saint-Just-d'Avray (Rhône), par MM. Gross et Pouchet. — M. Lemée (Georges), sur-

## QUESTION DE FOLK-LORE

Nous avons reçu, à la suite de la question posée par Albert HUGUES (*Bull.* n° 3 1928, p. 23) les réponses suivantes :

1° M<sup>lle</sup> M. EYNARD. — Les priseurs de mon village, 900 mètres d'altitude, contreforts de la Margeride, dans l'éperon entre Alagnon et Allier, mettaient autrefois dans leur tabatière une cicindèle qu'ils appelaient cantharide. La cicindèle passe pour avoir une odeur de rose ou de jasmin, la cantharide a une odeur nauséabonde ; les deux genres qui existent aux environs du village, sont réunis sous le même nom à cause de leur couleur verte.

2° M. A. KOVACHE. — L'usage de parfumer le tabac à priser en plaçant dans la tabatière un cadavre d'*Aromia Moschata* se pratiquait et se pratique encore en Charente.

L'insecte est désigné par les usagers sous le nom caractéristique de « Mouche à tabac ».

J'ai pu me rendre compte que *Cerambyx Cerdo*, de petite taille, et *C. Scopoli*, beaucoup plus abondants qu'*Aromia Moschata*, mais de même taille et de même allure générale, sont parfois confondus avec lui par le vulgaire à qui échappe la diversité des espèces. Bien que les *Cerambyx* ne développent aucune odeur, ils prennent tout de même le chemin de la tabatière, ce qui prouve une fois de plus qu'il n'y a que la foi qui sauve.

3° M. le D<sup>r</sup> J. GARNIER. — Au temps déjà lointain de mon stage, en Lorraine, j'ai vu quelques très vieux priseurs mettre dans leur tabatière une fève, qui n'avait rien de commun avec la fève vulgaire, laquelle est du reste absolument incapable de communiquer une odeur qu'elle ne possède pas !

Il s'agissait de la graine d'une Légumineuse exotique : le *Coumarouna odorata* Aubl. (= *Dipterix* Schreb.), qui est capable de répandre pendant de longues années les effluves agréables que nos parfumeurs appellent « foin coupé » ; c'est elle qui a donné naissance au vocable Coumarine, par lequel la chimie désigne le produit odorant en question ; qui a été isolé depuis fort longtemps. La graine est désignée commercialement sous le nom de Fève Tonka ; on en peut trouver encore dans quelques pharmacies de fondation ancienne ; et on peut les acheter sans crainte, même si elles sont depuis plus de trente ans dans un bocal : elles n'ont pas perdu leur suave parfum.

Il y a bien des chances pour que cette coutume ne soit pas spéciale aux départements lorrains, où je l'ai observée. Je n'en sais pas plus long sur ce point.

4° M. BURLET. — Pour connaître le rôle d'une certaine fève que les priseurs méridionaux mettent dans leur tabac, il faut tout d'abord savoir quelle est la fève employée : c'est la Fève Tonka : semence du *Coumarouna odorata* (légumineuses) que les naturels de l'Amérique tropicale emploient au lieu et place du gaïac.

Les fèves les plus estimées sont celles qui sont récoltées sur le territoire arrosé par les fleuves Caura et Cuchivero et qui sont envoyées après la récolte, à fin mai, à Ciudad-Bolivar pour y être soumises au processus de cristallisation, opération qui consiste à les tremper pendant vingt-quatre heures dans du rhum et à les laisser sécher ensuite à l'air libre.

La Fève Tonka contient de la coumarine ou méliotone ou acide toneique : C<sup>9</sup>H<sup>6</sup>O<sup>2</sup> incolore en lames rectangulaires ou en gros prismes fusibles à 67° et d'une odeur aromatique particulière qui tient du méliot et de la vanille.

Aussi est-ce bien pour cette odeur qu'on la met dans le tabac et non pour